

# 34<sup>ème</sup> Croisière de Pen-Bron

17 & 18  
Juin  
2017



# Pen Bron - Arzal 34<sup>e</sup> Croisière





# L'évènement 2017 La 34e Croisière

Il n'est pas possible de comprendre la Croisière de Pen-Bron si elle ne s'intègre pas dans une volonté associative et solidaire d'accompagner les personnes handicapées, souvent lourdement, dans les activités accessibles au plus grand nombre.

## **Pour exploiter pleinement l'environnement de la vie**

Le centre de Pen-Bron, situé dans un univers maritime magique, a utilisé ce moyen environnemental naturel pour construire un lien social très fort entre le monde valide et le monde du handicap

## **Pour créer du lien social**

Ce besoin de rencontre et de lutte contre le communautarisme et l'individualisme ambiant a reçu une réponse exceptionnelle depuis plus de 33 ans. C'est le résultat d'une équipe solidaire et tenace de professionnels et de bénévoles venant de tous les horizons.

## **Pour donner une vraie place aux personnes handicapées**

150 bateaux, 220 personnes handicapées venant de toute la France, 1400 personnes sous un chapiteau ont contribué à la réussite de la 33e Croisière de Pen-Bron, connue et reconnue par tous ceux dont la volonté sans faille est de leur donner une vraie place dans la société comme le suggère fortement la loi du 11 février 2015 sur l'égalité des chances et des droits.

## **Pour marquer 34 années de dévouement fidèle**

L'année prochaine c'est la 34e, les 17 et 18 juin 2017. Qu'elle garde cette ambiance, cette chaleur, cette dynamique où l'humain retrouve une place tellement évidente et où la notion de différence s'estompe au moins une fois l'espace d'un week-end.

Pour le comité d'organisation  
Docteur François MOUTET



# Voile et handicap pourquoi pas !!



Le plaisir de prendre la mer n'est pas réservé aux seules personnes valides !

Pour nous, personnes handicapées, la Croisière de Pen-Bron représente plus qu'un week-end d'évasion.

Laisser son fauteuil roulant sur le quai c'est retrouver un sentiment de liberté auqy-uel on croyait ne plus avoir le droit.

Rire avec des personnes valides, en toute simplicité, partager la passion du bateau, goûter au pouvoir apaisant de la mer et accepter l'aide des autres sans culpabilité, c'est se sentir vivant et en enfin "normal".

Quel bonheur !

C'est ça l'évasion de la Croisière, avoir le droit de ne plus être "handicapé".



# Déroulement de la 34<sup>e</sup> croisière

## Pen-Bron - Arzal - Pen-Bron

### Samedi 17 Juin 2017

<b>08h00</b>	Réunion des skippers au centre Marin de Pen-Bron
<b>9h30</b>	Embarquement de 200 personnes handicapées sur les sites de Pen-Bron et de la Turballe.
<b>11h30</b>	Départ de la flotte : 150 bateaux
<b>16h-20h</b>	Eclusage au barrage d' Arzal
<b>21h00</b>	Soirée sous chapiteau sur le site d'Arzal (repas et orchestre)

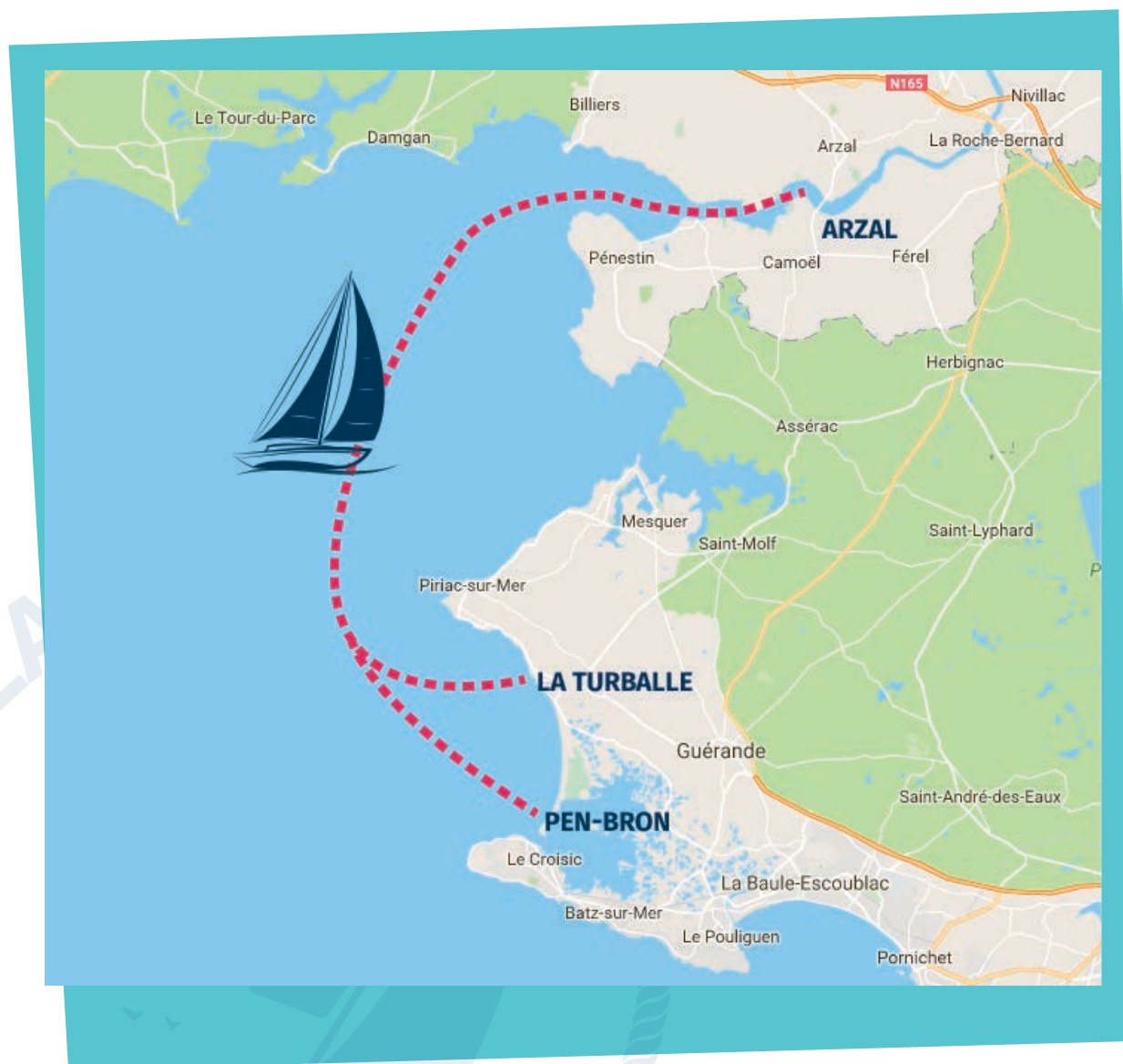
### Dimanche 18 Juin 2017

<b>07h00</b>	Petit déjeuner
<b>08h30-11H</b>	Eclusage au barrage d' Arzal
<b>17h00</b>	Retour au port de la Turballe et sur le site de Pen-Bron
<b>18h00</b>	Pot de l'amitié à Pen-Bron





# Parcours de la croisière Pen-Bron - La Turballe - Arzal Aller & retour



LA CROISIÈRE  
DE PEN-BRON





MARSEILLE  
FRANCE  
PALAIS DU PHARO  
26<sup>th</sup> - 31<sup>st</sup>  
May 2014

19<sup>th</sup> EUROPEAN CONGRESS  
OF PHYSICAL AND  
REHABILITATION MEDICINE

Together for a better life

ESPRM  
European Society of  
Physical & Rehabilitation Medicine

SOFMER

AND 29<sup>th</sup> ANNUAL CONGRESS OF THE FRENCH SOCIETY OF PHYSICAL AND REHABILITATION MEDICINE

SANTE, VOILES, ENVIRONNEMENT, SOLIDARITE et MPR

*Dr François MOUTET – Centre de Pen-Bron – BP 61001 – 44356 LA TURBALLE*

**Objectif :** La finalité de la prise en charge en M.P.R. est l'insertion pérenne de la personne handicapée dans l'environnement de vie choisi et dans lequel elle participe de son plein gré. Cette place dans la société avec égalité des chances et droit est facilitée par l'utilisation de l'environnement comme vecteur de rencontre entre le monde valide et celui du handicap pour connaître les différences, les compenser, combattre les appréhensions et construire des liens entre ces deux mondes qui s'ignorent souvent par peur et méconnaissances.

**Méthode :** Le centre de Pen-Bron situé dans un univers maritime exceptionnel organise depuis 1984 une manifestation nautique le temps d'un week-end visant à faire vivre ensemble sur terre et sur mer valides et handicapés.

**Résultats :** Un véritable réseau solidaire comprenant, professionnels et bénévoles, collectivités territoriales, entreprises, associations se mobilisent chaque année depuis 30 ans pour emmener sur 150 bateaux, plus de 200 personnes handicapées venant de toute la France.

**Discussion :** Atteindre l'inaccessible, se mesurer aux autres, participer, ne plus se sentir différent, s'ouvrir à de nouveaux horizons sont les principaux bénéfices de cette manifestation devenue incontournable et qui a comme objectif l'insertion dans l'esprit de la loi du 11 février 2005





# Article extrait de la revue Bateaux

## prêt à naviguer

# RÉUSSIR À... ACCUEILLIR UN HANDICAPÉ À SON BORD

Marin et professionnel du handicap depuis plus de trente ans, le docteur François Moutet\* nous explique que la voile, remarquable outil d'insertion, est tout à fait accessible aux personnes non valides. L'obstacle à surmonter: le regard porté sur le handicap.

**O**ui, on peut faire du bateau lorsque l'on est tétraplégique, aveugle, sourd, etc., affirme François Moutet, directeur médical du centre de rééducation de La Turballe. *Tout est affaire de solidarité.* » La croisière de Pen Bron, qu'il organise chaque année depuis vingt-neuf ans, l'a encore prouvé : 200 personnes handicapées ont pu embarquer les 23 et 24 juin dernier à bord de 150 voiliers pour un week-end en Sud-Bretagne... *« La voile est un remarquable outil d'insertion dans la mesure où le bateau constitue un univers dynamique dans lequel l'équipage doit faire preuve de compétence, de tolérance, de partage afin que chaque élément trouve sa place et un rôle. »*

### Peut-on embarquer tout handicapé ?

■ **Quand on parle de handicap, on parle de personnes ayant besoin d'aide pour accomplir des gestes ou des activités les plus courantes.** Une personne autonome dans une activité n'est pas pour nous une personne handicapée. Elle présente des différences ou des particularités nécessitant parfois quelques aides techniques, mais si elle est capable de réaliser une activité sportive sans l'aide humaine, elle n'est pas handicapée. Par contre un tétraplégique, un hémiplégique, un traumatisé crânien, des pathologies psychiques peuvent accéder à la pratique de la voile à condition qu'on y apporte les compensations techniques et humaines dans l'aide et la réalisation.

### Comment permettre cette accessibilité ?

■ **Une personne handicapée doit obligatoirement bénéficier à bord d'une aide humaine compétente**

par rapport au handicap... On ne peut pas mettre n'importe qui... Sans y passer des mois, une formation pour l'accompagnateur est nécessaire. En 2013 nous allons renouveler une session de formation d'accompagnateur bateau, que nous avons déjà organisée il y a deux ans avec l'association Nautisme en Pays Blanc. Cette école de voile associative avait pris contact avec nous pour former un brevet d'Etat à la prise en charge des handicaps sur les bateaux. Il y a beaucoup de demande en ce sens. 80 % des skippers qui participent à notre croisière de Pen Bron sont sensibilisés au handicap, les 20 % autres ont à leur bord quelqu'un de compétent dans le domaine.

### Faut-il des bateaux spécifiques ?

■ **Non, et il n'existe pas de bateau particulier pour « handicap ». En fonction du problème posé on aménage le bateau.** Dans le commerce, la palette des bateaux est telle que l'on trouve toujours une solution acceptable. D'autant que les voiliers d'aujourd'hui sont de plus en plus larges. Faire des bateaux spéciaux est une perte d'argent. L'insertion n'est pas un problème matériel, c'est un problème d'attitude. C'est la perception du handicap qu'il faut changer. Une personne handicapée demande solidarité et partage. Et en ce domaine, la voile est un formidable lien entre monde valide et non valide... Entre celui qui a et celui qui n'a pas. Et il ne s'agit pas de pitié.

### Quel poste à bord ?

■ **Si la personne possède toutes ses capacités de concentration et de stratégie, elle peut très bien devenir skipper ou tacticien, même si elle est tétraplégique.** La précaution à prendre:

l'installer confortablement. Si la personne a des troubles psychiques, on peut l'amener à prendre des initiatives comme équipier avec un tant soit peu de persévérance et de prudence. Un « autiste » ou « trisomique » peut être très efficace comme équipier. La mer a des vertus magiques sur le comportement. La notion de compétition est une autre question et pose beaucoup plus de problèmes de sécurité quand il s'agit de virer une bouée. J'ai vu souvent le skipper valide oublier l'équipier handicapé... Les troubles sensoriels (cécité, surdité) ne sont pas des obstacles à la navigation. L'adaptation au sens et à la vitesse du vent est surprenante chez des personnes, qui développent un sixième sens.

### La navigation en solo est-elle envisageable ?

■ **La navigation solitaire, c'est-à-dire accessibilité au bateau, déplacement sur le bateau, réglage du bateau ?** Non, ça me paraît illusoire... Si cela est possible, alors dans mon esprit cette personne n'est pas handicapée, elle est totalement valide. Naviguer avec des personnes handicapées demande beaucoup d'ouverture d'esprit, de tolérance, de compréhension afin que la plupart puissent profiter de loisirs au même titre que les valides. C'est ce qu'on appelle une société solidaire.

### Quelles précautions prendre ?

■ **Avant de partir, il faut connaître parfaitement les capacités de la personne handicapée que l'on va embarquer.** Peut-elle se déplacer seule ? A-t-elle des troubles de l'équilibre ? Comprend-elle ce qu'on lui dit ? Est-elle bien installée... ? De cette attention dépend son bien-être.

CRENT PHOTO

### PRATIQUE

- Croisière de Ben Bron, [www.croisiere-penbron.com](http://www.croisiere-penbron.com).
- Sur le même principe que la croisière de Pen Bron, Voile et Handi-Cap et l'association Sillage organise chaque année une sortie en mer... <http://www.sillage.asso.fr/VHProjet.html>
- La FFV recense les structures pouvant accueillir les pratiquants handicapés. Il n'existe cependant pas de liste des clubs qui proposent une activité handivoile toute l'année. <http://www.ffvoile.net/ffv/web/services/handivoile.asp>
- L'association Orion, basée à Brest, fait naviguer des aveugles depuis près de dix ans... et a développé des outils spécifiques, notamment une cartographie adaptée. <http://orion-brest.com/presentation2.php>



Ils sont venus de  
toute la France !



**220** personnes handicapées avec leur  
leur accompagnateur

**150** bateaux avec leur équipage

**23** bateaux de sécurité

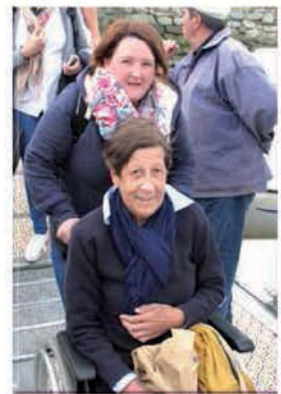


# Un moment convivial





# Des sourires qui en disent long





# 1997

## Parrain de renom

Loïck Peyron



# Parrain 2006

Thomas COVILLE



Il n'y a pas cette  
journée de  
pontage !  
Émotion assurée  
The Life





# 2007

## Partenaires de renom

Jean LE CAM et Faustine MERRET



Bravo aux organisateurs de cette 24<sup>ème</sup>  
croisière pen-bron - brizal  
- de faire se rencontrer toutes ces personnes  
d'horizons différents.

F. Brizot

Jean Le Cam

# Parrain 2011

La Turballe

le 26 Juin 2011

La Turballe

Au qui des flots

La Croisière Pen Bron

Azual Pas beaucoup

de vent mais un énorme

souffle de synyake

et de Partage

Amicale et

Caçine



# Parrain 2016

Patrick GOHET

LE DÉFENSEUR  
DES DROITS  
*Le droit en action*



Patrick Gohet  
Adjoint en charge de la lutte contre les discriminations  
et de la promotion de l'égalité

[defenseurdesdroits.fr](http://defenseurdesdroits.fr)



*Encore merci de m'avoir permis de vivre l'édition 2016 de la croisière de Pen-Bron.*

*Quelle belle journée faite d'amitié, de fraternité et de décontraction. J'ai été très sensible à la place donnée aux personnes handicapées et au bonheur qu'elles exprimaient.*

*J'ai beaucoup apprécié la simplicité et la convivialité qui régnaient.*

*Vous aviez même négocié et obtenu le beau temps et une belle mer!*

*Vous êtes l'âme de ce très bel évènement.*

*Merci de m'avoir fait l'honneur d'en être le parrain.*

*Bien amicalement et fidèlement à vous.*

# Témoignages

Mille merci François pour cette merveilleuse 33<sup>ème</sup> croisière superbement organisée par toi et toute ton équipe de bénévoles. Tous ces sourires sont révélateurs de la joie apportée au monde du handicap par tous les 140 bateaux plus top les uns que les autres.  
Christian LEMASLE et Yvon.

Merci pour cette merveilleuse aventure humaine où l'impossible est possible, où l'humain retrouve son humanité, où je retrouve ma famille de cœur.  
Marie-Daire

Un grand morceau de ciel dans un petit morceau de plastique, rempli de générosité et d'amour - Du bonheur ! Que du bonheur !! Merci à François MOUTET pour son extraordinaire charisme -

Christian SEMMIT

Merci François pour tout ce que tu fais depuis tant d'années et ce que tu feras encore pendant tant d'années. Tu apportes tant aux handicapés mais tu apportes autant aux bien portants.

Marte  
et  
Guenter



# Nos partenaires



*Merci !!!*

à tous nos *partenaires*,  
tous les *bénévoles*  
et tous ceux qui nous permettent  
de réaliser *cette magnifique*  
*aventure humaine*

